

SEUL LE DISCOURS PRONONCE FAIT FOI

40^e anniversaire de la ROREP/OEPR, Société suisse d'études pour l'organisation de l'espace et la politique régionale (5 et 6 février 2015)

Porrentruy, Hôtel de ville, jeudi 5 février 2015 17h30

Intervention de M. le Ministre Michel Thentz, Président du Gouvernement jurassien

Messieurs les co-présidents de la ROREP (Hannes Egli, Franz Kronthaler, Marco Pütz)

Madame la Directrice de l'Office fédéral du développement territorial (Maria Lezzi)

Madame la Cheffe du secteur politique régional et d'organisation du territoire du SECO (Valérie Donzel)

Monsieur le Maire de Porrentruy (Pierre-Arnaud Fueg)

Mesdames, Messieurs,

(Officialités à contrôler sur place)

Au nom du Gouvernement jurassien et en qualité de Président, j'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue dans le Canton du Jura. Après un après-midi consacré à l'analyse de l'évolution du territoire suisse ces 40 dernières années, vous vous concentrerez demain sur les potentiels, les enjeux et les perspectives du Canton du Jura. Vous aurez également l'occasion de voir concrètement sur le terrain ce que cela signifie, avec la visite de l'entreprise Swatch et de la gare TGV, en passant par la Transjurane.

Le Canton du Jura, tout comme la ROREP, est quadragénaire ! Les plébiscites d'autodétermination qui ont scellé la naissance du nouveau canton datent de 1974, et l'entrée en souveraineté s'est effectuée le 1^{er} janvier 1979.

Quarante ans après sa naissance, le Canton du Jura se trouve actuellement dans une période charnière de son histoire. La période initiale était marquée par la construction du nouvel Etat et par un nécessaire rattrapage en matière d'infrastructures qui touche bientôt à sa fin. L'énergie engagée durant cette première phase doit maintenant permettre d'insuffler une nouvelle dynamique au Canton, en le positionnant toujours davantage comme un acteur majeur au centre de son espace de vie et de son environnement politique et institutionnel.

Faire passer le Jura d'un canton en construction à un canton au positionnement stratégique renouvelé, au centre d'un espace géographique dynamique avec des voies de communication performantes, au centre d'un savoir-faire industriel de premier plan, de réseaux d'affinités, institutionnels et amicaux, de même qu'au centre de projets particulièrement novateurs: telles sont la vision d'avenir et le principal défi des autorités cantonales.

Cette ambition implique un engagement pour une ouverture plus marquée vers l'extérieur, l'amélioration de la mobilité (tant interne qu'externe), le renforcement de l'agglomération de Delémont. Elle signifie aussi des relations plus étroites avec les régions voisines et la Confédération, une intensification du développement de réseaux et l'ouverture de la région à des influences culturelles extérieures.

Sur le plan institutionnel, un meilleur positionnement passe par la poursuite des fusions de communes, la modernisation de l'Etat pour systématiser une orientation «client» (qualité du service, guichets uniques et offres en ligne dans différents domaines), des collaborations plus transversales au sein de l'Administration, ceci dans le respect des principes du développement durable.

Le contexte actuel est favorable, malgré les difficultés que connaissent les finances publiques cantonales et la quasi parité du franc suisse avec l'euro. Rappelons que l'économie jurassienne est fortement liée aux exportations qui constituent environ 50% du PIB jurassien, principalement dans le domaine de l'horlogerie, des machines et de l'électronique. D'ici 2016 en effet, la région sera enfin facilement accessible tant par la route (achèvement de l'A16) que par le rail (raccordement à la gare TGV de Belfort-Montbéliard), de même que par les airs (proximité de l'EuroAirport de Bâle-Mulhouse et aérodrome du Jura à Bressaucourt). Ce désenclavement progressif du Jura produit déjà ses effets avec l'augmentation des investissements immobiliers et l'agrandissement ou l'implantation de plusieurs entreprises, avec à la clé la perspective de centaines de nouveaux emplois. L'entreprise que vous allez visiter, l'autoroute A16 que vous allez emprunter et la gare TGV en sont autant d'exemples tangibles.

La période actuelle est aussi marquée par une conjoncture économique favorable (en dépit des réserves que j'ai évoquées), en particulier dans le secteur horloger et microtechnique. La situation des entreprises jurassienne est bonne, elles jouissent d'un savoir-faire reconnu, et elles peuvent compter sur

les autorités cantonales et fédérales pour poursuivre leurs efforts en vue de créer aux PME jurassiennes les conditions-cadres propices à leur développement. L'intensification de la collaboration avec la région bâloise ouvre des perspectives très intéressantes dans les domaines de l'économie, de la culture et du tourisme. S'agissant du domaine économique, relevons en particulier les partenariats engendrés ces dernières années dans la prospection à l'étranger avec « Basel Area » et la « China Business Platform », dans l'innovation avec « I-net innovation network » et le futur Parc suisse de l'innovation. Des projets culturels et touristiques d'envergure sont également en train d'émerger (Paleojura qui vise à mettre en valeur les exceptionnelles traces de dinosaures découvertes en Ajoie et le CREA –création du centre des arts et de la scène à Delémont, le Parc naturel régional du Doubs dans les Franches-Montagnes). Autant d'éléments qui permettent au Canton du Jura de se placer dans une dynamique de développement réjouissante.

A l'ère de la mondialisation, la gestion des affaires publiques se conçoit de plus en plus dans des ensembles fonctionnels, forcément plus vastes que les limites institutionnelles cantonales. Cela est vrai pour les Etats, mais aussi pour les cantons. L'évolution du Canton doit se concevoir dans un espace de plus en plus intégré, compris entre Bâle, Mulhouse, Belfort, Montbéliard, la Chaux-de-Fonds, Bienne, Granges et Soleure. Le développement du Canton passe aussi par le renforcement des collaborations au sein de cet espace et c'est dans une perspective à 360° qu'il faut penser et construire l'avenir. Cette vision est ancrée dans le Programme gouvernemental de législature 2011-2015, qui constitue la feuille de route pour que le Canton du Jura soit pleinement au cœur de cette nouvelle centralité.

Avec un meilleur positionnement, le Jura pourra également relever deux autres défis majeurs, vous aurez l'occasion d'en débattre demain:

- au plan démographique, il s'agit d'infléchir positivement la courbe de croissance de la population jurassienne, pour que le taux se rapproche de la moyenne suisse, de rajeunir la population en freinant l'exode des jeunes Jurassiens et d'accueillir de nouvelles familles venant de l'extérieur.
- au plan économique, le défi consiste à augmenter sensiblement le revenu cantonal par habitant, à ramener le taux de chômage au niveau de la moyenne suisse, à augmenter le pouvoir d'achat des ménages en agissant sur le niveau des salaires et à réduire les prélèvements obligatoires, en particulier les impôts.

La déclinaison de ces défis en termes de développement territorial se fera à la lumière des nouvelles conditions cadres fédérales et cantonales, avec les contraintes et les opportunités qu'elle recèle, en portant une attention soutenue à la qualité de vie des habitants et de l'environnement naturel et construit du Canton.

L'intégration du Jura dans un espace plus vaste s'effectue dans un espace forcément intercantonal et transfrontalier. La visite de terrain que vous effectuerez demain dans la zone transfrontalière vous permettra de vous rendre compte de visu des effets de la frontière sur le développement de la région et de l'importance de la coopération de proximité. On l'oublie trop souvent, les relations entre la Suisse et l'Europe ne se construisent pas seulement à Berne et Bruxelles, ou dans les capitales des pays de l'Union Européenne, mais aussi, et de manière très concrète, sur la frontière. Dans cet esprit, la coopération transfrontalière est à la fois un élément important de la politique de développement régional, de la politique d'intégration de la Suisse et des relations bilatérales avec les pays voisins. Dans les régions frontalières telles le Jura, l'Europe se vit en effet au quotidien.

Mesdames, Messieurs, voici brossée en quelques traits la conception que se font les autorités jurassiennes de la place du Canton du Jura dans son environnement, de la stratégie qu'elles développent et des actions qu'elles mettent en œuvre. En espérant que ces éléments de nature politique contribueront à alimenter vos réflexions, je vous souhaite de fructueux échanges, un excellent séjour dans le Canton du Jura et un jubilé placé sous les meilleurs auspices. Je vous remercie pour votre attention.